

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2018-2022

**COLLÈGE DU BOIS DES DAMES
SAINT-GERMAIN-DU-BOIS**

PRÉAMBULE

- Rendu obligatoire par la loi d'orientation du 10 juillet 1989, le projet d'établissement définit, au niveau du collège, les modalités particulières de mise en œuvre des orientations, des objectifs et des programmes nationaux ainsi que du projet académique.
- Inscrit dans le cadre de l'autonomie des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement (EPLÉ), le projet d'établissement exprime et fixe les choix pédagogiques et la politique éducative de l'établissement pour une durée comprise entre 3 et 5 ans. Elaboré par les différents partenaires, il est ensuite adopté par le Conseil d'Administration.
- Il sert à exprimer la volonté collective d'une communauté particulière et à assurer la cohérence de ses actions avec ses valeurs et avec le contexte de l'établissement en lien avec le contrat d'objectifs.

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

- Le collège du Bois des Dames de Saint-Germain-du-Bois est un établissement situé en Bresse bourguignonne, en zone de revitalisation rurale.
- Il accueille les élèves habitant majoritairement les communes de BEAUREPAIRE-EN-BRESSE, BOSJEAN, DEVROUZE, DICONNE, FRANGY-EN-BRESSE, MERVANS, SAILLENARD, SENS/SEILLE, SERLEY, SIMARD, SAINT-GERMAIN-DU-BOIS et THUREY.
- En 2018, il compte 388 élèves répartis en 15 divisions.

RAPPEL DU CONTRAT D'OBJECTIFS 2016-2020

○ Objectif n°1 :

Favoriser la réussite des élèves et assurer la continuité des enseignements.

○ Objectif n°2 :

Améliorer l'accompagnement de tous les élèves au collège.

○ Objectif n°3 :

Développer et favoriser l'autonomie et l'émancipation des collégiens.

LES ÉTAPES DE LA CONSTRUCTION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Dates	Étapes	Personnes concernées
15/11/2017	Diagnostic partagé et définition des axes prioritaires du projet d'établissement.	Enseignants et Conseiller Principal d'Education
04/04/2018	Définition, pour chaque axe prioritaire, <ul style="list-style-type: none">• des objectifs,• des stratégies à mettre en œuvre,• des indicateurs d'évaluation,• des résultats attendus d'ici 2022.	Enseignants et Conseiller Principal d'Education
14/05/2018	Réunion de travail	Elèves élus au Conseil de Vie Collégienne
24/05/2018	Réunion de travail	Représentants des parents d'élèves
24/05/2018	Réunion de travail	Agents territoriaux et adjoint-gestionnaire
03/07/2018	Adoption du projet d'établissement	Conseil d'Administration

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC :

POPULATION SCOLAIRE

L'établissement accueille une population scolaire dont l'effectif est en augmentation régulière depuis 2015. La population est issue de catégories socioprofessionnelles mixtes mais on constate une augmentation du nombre de familles qui éprouvent de réelles difficultés financières et qu'il convient d'aider bien qu'elles n'en fassent pas systématiquement la demande. Parallèlement, le nombre d'élèves issus de catégories socioprofessionnelles favorisées est en baisse régulière.

	2013	2014	2015	2016	2017
Effectifs	399 élèves	384 élèves	374 élèves	369 élèves	388 élèves
Cadres supérieurs et enseignants	14	13,5	12	11,4	10,3
Cadres moyens	10,5	10,7	10,4	11,4	11,6
Employés, artisans, commerçants et	29,6	30,2	30,5	32,5	32
Ouvriers et inactifs	45,1	45,1	47,1	44,7	43,6
Non renseignée	0,8	0,5	0	0	2,6
Élèves de 6ème en retard	13,3	14,7	10	14,7	7,9

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC :

PERFORMANCE / MOYENS

- Le taux de réussite au DNB est supérieur aux moyennes académiques et nationales. Le pourcentage d'élèves ayant obtenu une mention à la session 2017 est très satisfaisant.
- L'équipe pédagogique est stable et réalise un important travail d'accompagnement de tous les élèves.

Réussite DNB	2012	2013	2014	2015	2016
Etablissement	85	79	79	89	90
Valeur ajoutée / Académie	-1	-9	-7	2	3
Valeur ajoutée / France	-2	-7	-8	1	2

% emplois à temps plein	2012	2013	2014	2015	2016
Agrégés	7,5	7,4	9,2	8,6	7,6
Certifiés, PEPS		82	81,1	78,5	86,4
PLP		0	0	0	0
Autres titulaires		10,7	6,3	6,2	4,2
Non-titulaires		0	3,4	6,7	1,8
Ancienneté moyenne des enseignants	7,7	7,7	7,3	6,7	7

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC :

ORIENTATION

Le taux d'accès en seconde générale et technologique est inférieur aux taux d'accès attendus sur le plan académique et sur le plan national, l'orientation étant souvent conditionnée par des contraintes géographiques, par le manque d'ambition ou par la crainte des parents de voir leurs enfants échouer en lycée général et technologique.

Orientation post-3ème	2013	2014	2015	2016	2017
Redoublement	0	0	0	0	0
2nde GT	50,7	62,7	61,8	51,1	60,3
2nde PRO	15,9	25,3	14,6	21,3	21,8
CAP	1,4	0	0	5,3	5,1
Agriculture		4,8	9	7,4	
Apprentissage	5,8	6	7,9		
Autres situations	26,1	1,2	6,7		

Taux d'accès en 2nde GT	2013	2014	2015	2016	2017
Etablissement	51	63	65	53	60
Taux d'accès attendu académique	63	67	69	66	66
Taux d'accès attendu France	64	68	70	67	68

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Points forts de l'établissements

Points faibles de l'établissement

La réussite des élèves

- Les résultats.
- La mise en œuvre de la réforme du collège (E.P.I / A.P.).
- Le travail d'équipe et la concertation.
- Les liaisons inter-cycles.
- L'évaluation chiffrée et l'évaluation par compétences.
- L'harmonisation de la validation des compétences.

- Le manque d'engagement des élèves dans le travail personnel.
- Les aménagements pédagogiques et la prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers.
- L'accompagnement et le développement de l'ambition des élèves qui sont en réussite.
- Les innovations.
- La formation des enseignants.
- La valorisation de la réussite.

L'orientation des élèves

- Le bus de l'apprentissage (4^e / 3^e).
- La procédure du P.P.R.S. à public désigné (4^e, élèves ayant 14 ans révolus).
- Les fiches de présentation communes au début de l'année incluant un questionnements sur l'orientation .
- Les interventions de la PsyEN (octobre et mars) et les rendez-vous individuels (novembre – juin) au collège ou au C.I.O.
- Les stages en entreprise et la restitution orale devant la classe.
- Les Journées Portes Ouvertes des lycées.
- La visite du lycée de secteur.
- La rencontre avec les parents des élèves de 3^{ème} et la Provisure du lycée de secteur.
- La réalisation de fiches métiers.
- Personne support = Professeur Principal
- La validation du Parcours Avenir dans le cadre de l'épreuve orale du Brevet.

- Le manque d'ambition de certains élèves.
- L'absence de pratiques communes dans la construction du projet d'orientation en 5^{ème} et en 4^{ème} .
- La nécessité de généraliser la formalisation de la lettre de motivation.
- Le manque de mobilité.
- Le Forum des Anciens élèves. À concrétiser.
- La disparition du Forum des Métiers de Chalon S/Saône.
- L'éloignement de certaines formations =qui provoque la réticence des familles.
- Le manque d'ouverture vers d'autres métiers.
- L'éloignement des structures de réorientation et des structures adaptées(type SEGPA).

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Points forts de l'établissements

Points faibles de l'établissement

La politique numérique

- Le nombre d'élèves/poste : une salle informatique équipée de 15 postes.
- Les équipements du collège : 2 Tableaux Blancs Interactifs (Salle 04 et 11) ; 2 salles de technologie équipées utilisables selon les disponibilités (maths/SVT...) ; 8 postes neufs au CDI ; 3 postes dans la salle d'étude équipée pour la visioconférence, une salle informatique.
- L'utilisation de Pronote : messagerie, cahier de texte, notes, compétences, absences des élèves et des personnels.
- La maintenance par le Conseil Départemental 71 (serveurs, changement des PC).
- L'évaluation et la validation des compétences TICE transversales.
- Le niveau de compétence de tous les personnels, quelle que soit leur ancienneté.
- Le niveau de compétence des élèves.
- Le réseau administratif très performant.
- La formation du référent TICE (réseau IACA)

- L'espace insuffisant en salle informatique.
- L'absence de tablettes ou portables : nécessité d'une classe mobile afin de développer des pratiques innovantes ce qui suppose une formation des enseignants.
- Amélioration en cours de la zone de travail en salle des profs : ajout de 2 ordinateurs.
- Les pannes ponctuelles des postes difficiles à gérer en raison du manque de place en salle informatique.
- L'absence de haut-parleurs dans toutes les salles.
- L'impossibilité pour les élèves d'avoir accès à la salle informatique pendant les heures d'étude ou pendant la pause méridienne.
- L'équipement en VidéoProjecteurs Interactifs.
- L'utilisation compliquée de la visioconférence qui serait à développer.

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Points forts de l'établissements

Points faibles de l'établissement

L'ouverture / Les partenariats

- De nombreux voyages et sorties sont proposés ce qui témoigne de l'investissement des enseignants de la 3^{ème} à la 6^{ème}.
- La qualité des projets déposés dans le cadre de l'appel à projets qui obtiennent régulièrement un avis favorable du Conseil Départemental.
- Le développement de partenariats : A.N.A.C.R. (Comité de Résistance Louhannaise), Ecomusée...
- Des élèves volontaires, motivés par les projets proposés.

- L'éloignement des structures culturelles qui a une incidence sur le financement des sorties, des voyages, des déplacements.
- Le manque d'appétence culturelle de certaines familles.
- La difficulté d'utilisation de la visioconférence (utilisée une seule fois en 2016-2017).
- La lourdeur des démarches et appels à projet (dates à respecter, montage du dossier...).
- La promotion de la lecture au CDI (à développer avec les professeurs de lettres).
- L'information à l'interne quant aux projets : nécessité d'être au courant des projets menés dans les différents cours pour les intégrer, « rebondir » dans son propre cours.

Le climat scolaire

- Un climat scolaire serein qui doit être préservé.
- La stabilité des équipes et la cohésion des personnels, quelle que soit leur ancienneté.
- Les valeurs communes partagées.
- La qualité de l'encadrement ; un EPLE à taille humaine où tous les adultes font respecter le cadre.
- Les actions fédératrices : CROSS, Journée Sport scolaire, spectacle de fin d'année, Journée Portes Ouvertes...
- L'implication des élèves dans le Conseil de Vie Collégienne.
- La solidarité entre les élèves : tutorat entre pairs, accueil des élèves allophones...
- La formation des délégués sur le harcèlement.
- Les retours positifs lorsque les élèves sont en sortie.

- La plupart des élèves sont transportés d'où un manque de flexibilité horaire.
- Le turnover CPE/Direction qui a induit un manque de stabilité ces dernières années.
- Les relations entre les enseignants et la vie scolaire (manque de communication cette année) ; le manque de temps de concertation entre professeurs et professeurs, professeurs et assistants pédagogiques.

AXE 1 : PERMETTRE A CHAQUE ELEVE DE REUSSIR SON PARCOURS AU COLLEGE

Objectif 1 : Développer le sens du travail et l'autonomie des élèves

- S'appuyer sur le rôle du professeur principal en 6^{ème} pour apprendre aux élèves à s'organiser (agenda, cartable, emploi du temps) ;
- Prendre appui sur le dispositif « Devoirs faits » pour aider le plus grand nombre d'élèves à organiser leur travail personnel et à construire des rituels ;
- Prendre appui sur l'accompagnement personnalisé pour apporter à tous les élèves une aide méthodologique ;
- Favoriser le travail personnel des élèves - par le biais de l'étude en autonomie notamment ;
- Prendre appui sur la démarche de projet et sur les productions de groupes ;
- Développer chez l'élève la faculté de réaliser une tâche de façon indépendante en se posant les bonnes questions et en utilisant les bons outils ;
- Valoriser les réussites : instaurer une cérémonie de remise des récompenses ;
- Construire un référentiel d'exigences communes ;
- Concilier exigence et bienveillance ;
- Favoriser le dialogue avec les parents d'élèves.

AXE 1 : PERMETTRE A CHAQUE ELEVE DE REUSSIR SON PARCOURS AU COLLEGE

Objectif 2 : Adapter l'enseignement aux besoins de chacun

- Améliorer la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers par la mise en œuvre de PAP / PPRE / PPS ;
- Développer la liaison CM2 / 6^{ème} afin de prendre charge les particularités des élèves dès leur entrée en 6^{ème} ;
- Construire un dispositif d'accompagnement personnalisé qui repose sur des groupes de besoins et de compétences ;
- Prendre appui sur le dispositif « Devoirs faits » pour accompagner le travail personnel des élèves ;
- Développer le tutorat entre élèves ;
- Développer les classes mobiles (TICE) ;
- Promouvoir les concours disciplinaires ;
- Développer la communication inter et intra équipes (vie scolaire - professeurs principaux - infirmière) ;
- Prévenir le décrochage scolaire : activer le Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire ; former un enseignant « référent décrochage » ;
- Améliorer la communication avec les parents d'élèves ;
- Accentuer la formation des enseignants.

AXE 1 : PERMETTRE A CHAQUE ELEVE DE REUSSIR SON PARCOURS AU COLLEGE

Objectif 3 : Accompagner des choix d'orientation ambitieux et réalistes

- Elaborer et mettre en œuvre un **PARCOURS AVENIR** de la 6^{ème} à la 3^{ème} en lien avec les enseignements disciplinaires ;
- S'appuyer sur le PsyEN de l'établissement : interventions régulières en classe et rendez-vous individuels (connaissance de soi, des voies de formation et des métiers) ;
- Développer les actions d'information à destination des élèves : bus de l'apprentissage (4^{ème} et 3^{ème}) ; forum des anciens élèves et forum des métiers (4^{ème} et 3^{ème}) ;
- Favoriser la découverte des établissements du secteur : participation aux journées portes ouvertes, Programmes Personnalisés de Réussite Scolaire (4^{ème}), mini-stages dans les lycées professionnels (3^{ème}) ;
- Développer la connaissance de l'environnement socio-économique : stages en entreprise, interventions de professionnels ;
- Développer la connaissance des métiers : fiches métiers (cartes mentales, fiches ONISEP), jeux de rôle sur les métiers...
- Informer les parents d'élèves : organisation de réunions à chaque temps fort de l'orientation.

AXE 1 : INDICATEURS D'EVALUATION

INDICATEURS D'EVALUATION	RESULTATS ATTENDUS D'ICI 2022
<ul style="list-style-type: none">➤ Taux de réussite au DNB➤ Pourcentage d'élèves reçus au DNB avec mention➤ Taux d'acquisition du socle commun➤ Ecart de réussite des élèves issus de CSP défavorisées➤ Taux de passage en seconde générale et technologique ET en seconde professionnelle➤ Suivi des élèves bénéficiant d'un PAP ou d'un PPS (aménagement, résultats...)➤ Nombre d'élèves inscrits en « Devoirs faits »➤ Nombre d'élèves suivis par le GPDS➤ Nombre d'élèves décrocheurs➤ Nombre d'inscription de l'établissement à des concours pédagogiques / éducatifs➤ Mise en œuvre effective du Parcours Avenir➤ Suivi des formations des personnels	<ul style="list-style-type: none">➤ 30% des élèves inscrits dans le dispositif « Devoirs faits »➤ Taux de réussite au DNB : Valeur ajoutée / Académie = +2➤ Taux d'acquisition du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture : Valeur ajoutée / Académie = 0➤ Taux de passage en seconde générale et technologique : Valeur ajoutée / Académie = -2➤ Taux d'accès en seconde professionnelle : Valeur ajoutée / Académie = 0➤ Taux d'accès de la 6^{ème} à la 3^{ème} : Valeur ajoutée / Académie = 0➤ Taux d'enseignants formés à la prise en charge des élèves en difficulté : 50%

AXE 2 : FAVORISER L'OUVERTURE DES ELEVES SUR LE MONDE

Objectif 1 : Favoriser l'ouverture culturelle et artistique des élèves et développer leur curiosité

- Elaborer et mettre en œuvre un **PARCOURS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE** de la 6^{ème} à la 3^{ème} en lien avec les enseignements disciplinaires ;
- Proposer des sorties et voyages scolaires à tous les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème} ;
- Favoriser les pratiques artistiques et sportives des élèves : chorale, spectacle de fin d'année, clubs dans le cadre du FSE, Association Sportive... .
- Favoriser les rencontres avec des intervenants extérieurs : Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR), artistes (comédiens, danseurs, écrivains...)... ;
- Développer la participation des élèves à des concours : « Une œuvre au rectorat », Concours National de la Résistance et de la Déportation, concours d'écriture... ;
- Former le goût et susciter la curiosité de l'élève spectateur par la découverte d'œuvres cinématographiques en salle dans le cadre de Collège au Cinéma ;
- Développer les actions de promotion de la lecture en lien avec le CDI.

AXE 2 : FAVORISER L'OUVERTURE DES ELEVES SUR LE MONDE

Objectif 2 : Mettre en œuvre les liaisons inter et intra-cycles

- Développer la liaison CM2 / 6^{ème} autour de projets ponctuels (projet danse, défi maths) ou pérennes (cross du collège, par exemple) ;
- Faire vivre le conseil écoles-collège ;
- Organiser chaque année une Journée Portes Ouvertes pour permettre aux élèves de CM2 de découvrir leur futur établissement ;
- Développer la liaison 3^{ème} / 2^{nde} : interventions d'anciens élèves au collège, visite de lycées, immersions en cours, élaboration d'un guide du futur lycéen... ;
- Organiser un forum des anciens élèves.

AXE 2 : FAVORISER L'OUVERTURE DES ELEVES SUR LE MONDE

Objectif 3 : Développer la culture numérique des élèves

- Développer l'utilisation des outils numériques dans les enseignements disciplinaires ;
- Développer les classes mobiles (TICE) ;
- Généraliser l'utilisation de Pronote pour les élèves, les parents d'élèves et les personnels ;
- Développer les usages pédagogiques de Pronote ;
- Développer l'utilisation du portail documentaire ESIDOC ;
- Mettre en œuvre l'utilisation de FOLIOS ;
- Faciliter l'utilisation de la visioconférence ;
- Inciter les élèves à fréquenter et à enrichir le site du collège.

AXE 2 : INDICATEURS D'EVALUATION

INDICATEURS D'EVALUATION	RESULTATS ATTENDUS D'ICI 2022
<ul style="list-style-type: none">➤ Sorties et voyages scolaires effectués chaque année➤ Projets et partenariats culturels mis en place➤ Nombre de mobilités d'élèves à l'étranger➤ Nombre de concours proposés aux élèves➤ Echanges et actions mis en œuvre dans le cadre des liaisons➤ Mise en œuvre effective du Parcours d'Education Artistique et Culturelle	<ul style="list-style-type: none">➤ Une mobilité culturelle proposée à chaque élève au cours de sa scolarité au collège➤ 25 % des élèves du collège investis dans le Conseil de Vie Collégienne➤ 5 articles par an dans les journaux locaux et 2 articles par an dans la lettre CAsCAD (Culture Arts et Sciences dans l'Académie de Dijon)

AXE 3 : EDUQUER A LA CITOYENNETE

Objectif 1 : Faire du collège un lieu de transmission de valeurs

- Elaborer et mettre en œuvre un **PARCOURS CITOYEN** de la 6^{ème} à la 3^{ème} en lien avec les enseignements disciplinaires ;
- Développer la solidarité entre les élèves : tutorat entre pairs, accueil des élèves allophones ;
- Favoriser les rencontres avec des acteurs de la solidarité nationale et internationale : Action contre la faim, Association de Lutte Contre le Gaspillage (ALCG), Association APPUIS (Association Pour Promouvoir et Unifier des Initiatives Solidaires)...
- Organiser des actions de solidarité nationale et internationale : Course contre la faim, opération « Repas solidaire » ;
- Développer des partenariats : ANACR, ALCG, APPUIS (tandem solidaire)...
- Développer chez les élèves des comportements éco-citoyens : sensibilisation au gaspillage et au recyclage, intervention du Syndicat Intercommunal de Collecte et d'Elimination des Déchets de la Bresse du Nord (SICED) ;
- Obtenir la labellisation E3D (Etablissement en Démarche de Développement Durable) ;
- Sensibiliser à la différence et lutter contre les discriminations dans le cadre du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté : handicap (Handisport), racisme, homophobie ;
- Valoriser les Elèves Allophones Nouvellement Arrivés présents au collège ;
- Prévenir et lutter contre le harcèlement dans le cadre du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté.

AXE 3 : EDUQUER A LA CITOYENNETE

Objectif 2 : Maintenir un climat scolaire serein

- Favoriser la compréhension et l'appropriation du nouveau règlement intérieur par les élèves et les parents d'élèves ;
- Mettre en œuvre une rentrée décalée pour les élèves de 6^{ème} ;
- Mettre en place une procédure d'accueil et d'accompagnement des nouveaux personnels ;
- Maintenir un suivi rigoureux de l'absentéisme et des retards ;
- Veiller à la justice scolaire par une application équitable et cohérente des punitions et des sanctions ;
- Développer la mesure de responsabilisation ;
- Encourager la médiation par les pairs ;
- Prévenir les violences et le harcèlement par une vigilance et une écoute des élèves accrues ;
- Réduire autant que possible les heures d'étude dans les emplois du temps des élèves et prévoir des heures de concertation dans les emplois du temps des enseignants ;
- Maintenir et développer les activités sportives, éducatives et ludiques sur la pause méridienne (Association Sportive, Foyer Socio-éducatif) ;
- Développer les échanges avec les parents d'élèves : création d'un espace parents au collège, formation des parents à l'utilisation de Pronote ;
- Organiser des temps forts associant tous les membres de la communauté éducative : journées à thèmes, Journée Portes Ouvertes, manifestations sportives, spectacle de fin d'année, soirées de restitution (voyages scolaires), cérémonie de remise de récompenses...
- Veiller à maintenir des lieux de vie accueillants.

AXE 3 : EDUQUER A LA CITOYENNETE

Objectif 3 : Apprendre à prendre soin de soi et des autres

- Elaborer et mettre en œuvre un **PARCOURS SANTE** de la 6^{ème} à la 3^{ème} en lien avec les enseignements disciplinaires ;
- Développer des actions d'éducation à l'hygiène et à l'alimentation dans le cadre du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) ;
- Eduquer à la sexualité : mise en œuvre de 3 séances d'éducation à la sexualité par niveau et par an ; mise en œuvre d'une formation destinée aux adultes de l'établissement ;
- Eduquer à la sécurité routière : Attestation Scolaire de Sécurité Routière délivrée en 5^{ème} (niveau 1) et en 3^{ème} (niveau 2) ; autres actions dans le cadre du CESC ;
- Développer des actions de prévention des addictions dans le cadre du CESC : tabac, alcool, drogues, jeux vidéos ;
- Eduquer aux usages et mésusages d'internet et des réseaux sociaux ;
- Former les élèves et les personnels au PSC1 ;
- Sensibiliser les élèves au don du sang et au don d'organes.

AXE 3 : EDUQUER A LA CITOYENNETE

Objectif 4 : Encourager la prise d'initiatives et l'engagement

- Encourager le tutorat entre élèves, dans le cadre du dispositif « Devoirs faits » notamment ;
- Inciter les élèves plus âgés à encadrer les plus jeunes : journée du sport scolaire, Journée Portes Ouvertes...
- Inciter à la prise de responsabilités dans le cadre de l'Association Sportive : jeune coach, jeune reporter, jeune arbitre ;
- Encourager la médiation par les pairs ;
- Développer le sens civique chez les élèves : renforcement de la classe des cadets de la sécurité civile en particulier ;
- Valoriser et dynamiser le Conseil de Vie Collégienne ;
- Former les élèves délégués et valoriser leur rôle et leur implication dans les instances de l'établissement ;
- Valoriser les comportements citoyens méritants.

AXE 3 : INDICATEURS D'EVALUATION

INDICATEURS D'EVALUATION	RESULTATS ATTENDUS D'ICI 2022
<ul style="list-style-type: none">➤ Mise en œuvre effective du Parcours Citoyen et du Parcours Santé➤ Nombre d'élèves inscrits dans une action de tutorat➤ Taux d'absentéisme et nombre de retards➤ Nombre de sanctions disciplinaires➤ Nombre de retenues➤ Taux de passage à l'infirmerie➤ Nombre de clubs et nombre d'élèves inscrits à un club ou à l'Association Sportive➤ Taux d'élèves ayant participé à au moins une action du CESC	<ul style="list-style-type: none">➤ Obtention de la labellisation E3D➤ 100% des élèves ayant participé à au moins une action du CESC➤ 100% des élèves de 3^{ème} et 50% des personnels titulaires du certificat PSC1